# « ENFANTS ET JEUNES EN CONTEXTE DE POLYCRISES : SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR ET RECONNAÎTRE LES ÉMOTIONS »

## Appel à projets 2026 du Fonds Houtman pour des actions ou des recherches-actions

le Fonds Houtman — ONE Office de la Naissance et de l'Enfance — Fédération Wallonie-Bruxelles

## CONTEXTE

En 2024-2025, le Fonds Houtman a soutenu la recherche « ***Eco-émois : étude exploratoire sur l'éco-anxiété chez les enfants et les jeunes en Belgique francophone*** ».[1] Cette étude, menée auprès de plus de **1.300 enfants et jeunes de 6 à 18 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles**, a montré que **10 %** de ces enfants et jeunes – soit 2 à 3 enfants par classe – ressentent souvent ou très souvent une anxiété intense pouvant affecter leur sommeil, leur concentration ou leurs relations sociales. Lorsque l'on mesure cependant les préoccupations climatiques et environnementales de manière plus large, on observe des niveaux plus élevés. Ainsi, **71 %** des moins de 18 ans déclarent avoir des inquiétudes pour les générations futures, les animaux, les plantes et les personnes vivant dans des pays moins favorisés. Dans le contexte mondial actuel de **polycrises (climatiques, géopolitiques, démocratiques, économiques, sociales et autres),** ils et elles expriment des inquiétudes croissantes qui dépassent largement le cadre de l'éco-anxiété, ou qui ont trait aussi à d'autres domaines. Il s'agit en réalité d'une forme d'anxiété qui, loin d'être systématiquement problématique, peut être interprétée de diverses manières selon son intensité ou son approche. Comme le suggèrent les conclusions de la recherche : « *Être éco-anxieux à un niveau modéré, sans que cela se traduise par des pensées intrusives, des ruminations, des troubles du sommeil ou de la concentration, n'est-ce pas une forme d'adaptation face à une menace réaliste ? Ne devrait-on pas parler d'éco-réalisme ou de d'éco-sensibilité plutôt ?* »[2]

Ces inquiétudes, que la recherche qualifie d'**éco-émotions** lorsqu'elles concernent l'environnement, s'inscrivent dans un registre plus large de sentiments d'impuissance, de colère, de tristesse ou de dégoût face aux crises actuelles, mais aussi d'espoir et de confiance. Les résultats de l'étude rappellent qu'environ **88 %** des jeunes mettent en place des **stratégies de coping**[3] (agentivité[4], espoir/confiance, action, distanciation) pour gérer ces émotions et qu'il est crucial de soutenir cette majorité silencieuse, moins visible que la minorité plus affectée, mais tout aussi exposée aux risques à long terme.

1. Recherche menée par Bénédicte Mouton, Ann DeSmet et Stijn Van Petegem, ULB. Informations complètes et documents de la recherche : https://www.fonds-houtman.be/thematiques/eco-anxiete-chez-les-enfants-et-les-jeunes/.
2. Mouton, B., Van Petegem, S., & DeSmet, A. (2025). *Eco-Emois : Etude exploratoire sur l'éco-anxiété chez l'enfant et l'adolescent en Belgique francophone.* Bruxelles : Fonds Houtman (ONE).
3. « En psychologie, stratégie développée par l'individu pour faire face au stress » (Larousse).
4. « Le concept d'agentivité désigne, selon le psychologue américain Albert Bandura, la capacité des individus à être des agents actifs de leur propre vie, c'est-à-dire à exercer un contrôle et une régulation de leurs actes. » (https://www.psychomedia.qc.ca/lexique/definition/agentivite). Les synonymes du terme incluent la capacité d'agir, l'autonomie, le pouvoir d'action.

***« Les jeunes qui disent ne jamais ou rarement ressentir de peur quand ils pensent au climat ou à la biodiversité, soit 88 % de notre échantillon, méritent aussi l'attention. La sur-adaptation dont ils et elles semblent faire preuve pourrait être délétère à long terme. Entendre et accepter que, même chez les enfants et les jeunes, un niveau d'inquiétude modéré est adaptatif, nécessiterait de changer de regard sur l'éco-anxiété, mais aussi plus largement sur les inquiétudes ressenties par les jeunes dans notre contexte de polycrise écologique, géopolitique, économique et sociale (Morin, 1993). Ce changement de paradigme inviterait à interroger certaines de nos représentations de l'enfance comme une période caractérisée principalement par l'insouciance. »***[5]

Reconnaître et accompagner ces émotions, plutôt que les minimiser, permettre et favoriser l'expression émotionnelle des enfants et des jeunes, est essentiel pour soutenir leur santé mentale et leur pouvoir d'agir, dans un monde traversé par des crises multiples, écologiques, géopolitiques, démocratiques, économiques et sociales, dont ils sont informés de manière plus ou moins objective et scientifique. Les émotions et leur fonction régulatrice peuvent alors contribuer à un mieux-être global et devenir un véritable levier de changement, à un niveau à la fois individuel et collectif. C'est ce que le Fonds Houtman souhaite soutenir par cet appel.

***« Comment espérer une reconstruction autonome, comment imaginer une élévation lucide si celui qui est en détresse se trouve privé de mémoire collective, de langage maîtrisé et du désir de comprendre ? (…) Il sera soumis au premier mot d'ordre, ébloui par le premier chatoiement, trompé par le moindre mirage. (…) Se délivrer du désespoir, c'est pouvoir mettre en récit un passé effrayant ; c'est savoir dire un futur plus serein ; c'est aussi questionner/comprendre au plus juste celui qui nous tend la main. »***[6]

## ORIENTATION DES ACTIONS ET FINALITÉS

**Le Fonds Houtman financera et accompagnera des projets qui, de façon concrète, originale et durable, soutiendront le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes dans le contexte actuel mondial de polycrises, et favoriseront la prise en compte, la reconnaissance, l'expression et l'accompagnement de leurs émotions et de leurs stratégies de coping, au départ et tout au long des projets.**

**Ces projets :**

- Soutiendront et mettront en avant/en place des initiatives favorisant une meilleure compréhension des enjeux en lien avec ce contexte actuel mondial de polycrises ; alimentant la confiance et l'agentivité des enfants et des jeunes ; ouvrant la voie à une vision positive qui rassemble et mobilise ; des initiatives qui accompagneront peut-être de nouvelles expériences d'agentivité individuelle et collective. Une attention particulière sera accordée aux initiatives prenant en compte les enfants et jeunes en situation de précarité.

***« L'espoir constructif est celui qui, de manière réaliste, s'immisce dans les brèches d'incertitude pour faire émerger des possibilités souhaitables. »***[7]

- Maximiseront le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes et la perception de conséquences positives, en offrant des opportunités de s'investir et d'être dans l'action, individuellement mais aussi collectivement.
- S'ancreront dans l'environnement des enfants et des jeunes, où ces derniers pourront être reconnus comme moteurs de changement social, et relieront concrètement cet environnement proche avec les réalités vécues par des enfants et des jeunes dans d'autres contextes géographiques, sociaux, culturels.
- Stimuleront la multiplication d'autres initiatives inspirantes/innovantes, qui engageront des actions concrètes.
- Permettront le croisement d'expériences à différentes échelles, dans la mesure du possible, et non uniquement à l'échelle locale.

Tous les projets devront bien entendu donner une place centrale aux enfants et aux jeunes dans les actions mises en place. Ils devront prendre en compte d'une manière claire et précise leur droit à la participation[8] et le mettre en pratique.

En termes de **tranches d'âge**, les projets soutenus pourront viser :

- Les tout-petits (moins de 6 ans)
- Les enfants fréquentant l'enseignement primaire
- Les jeunes fréquentant l'enseignement secondaire

En parlant de **polycrises**, nous entendons des situations marquées par des crises multiples, touchant à des phénomènes divers et plus ou moins liés :

**5.** Mouton, B., Van Petegem, S., & DeSmet, A. (2025). *Eco-Emois : Etude exploratoire sur l'éco-anxiété chez l'enfant et l'adolescent en Belgique francophone.* Bruxelles : Fonds Houtman (ONE).
**6.** Bentolila, A. (2024). Le verbe au cœur de la résilience. Dans B. Cyrulnik (dir.), *Les deux visages de la résilience.* Paris : Éditions Odile Jacob.
**7.** Della Libera, C. (2024). Prise en charge thérapeutique de la souffrance associée à l'éco-anxiété. Dans A. Heeren (dir.), *Eco-anxiété, changement climatique et santé mentale.* Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
**8.** Voir à ce sujet la brochure du DGDE : https://www.defenseurdesenfants.be/nos-outils

- Crise environnementale et changements climatiques
- Guerres et conflits
- Migration
- Modification des équilibres géopolitiques, économiques et sociaux
- Crise démocratique
- Insécurités croissantes sur les plans sanitaire, alimentaire et autres

***« Si l'art de la paix doit prendre en compte l'humain et ses besoins, il doit aussi prendre en compte sa subjectivité : il faut « savoir créer la confiance chez l'Autre », savoir gérer et guérir sa méfiance. (…) La paix devrait devenir un bien commun géré collectivement.*** »[9]

## AUTRES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Le projet d'action ou de recherche-action présenté (selon le format demandé par le Fonds – voir plus bas) doit être porté par une équipe située en Fédération Wallonie-Bruxelles ET se dérouler sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Il doit reposer sur des équipes stables et compétentes, disposant d'une expérience convaincante sur les thématiques abordées.
- Il devra proposer *in fine* des outils permettant une continuité du projet au-delà du soutien du Fonds, mais aussi un relais, une diffusion plus large de celui-ci et des effets positifs engendrés/des « bonnes pratiques » mises en évidence, vers des équipes aux objectifs similaires en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le projet retenu s'engage à participer à un suivi par le Comité d'Accompagnement du Fonds Houtman.
- Il s'engage à collaborer avec le Fonds Houtman dans ses activités de diffusion des résultats au-delà du projet (via les Cahiers du Fonds[10] ou un colloque éventuel).
- Le projet devra inclure une évaluation.

## SUBSIDIATION

- Un montant global de **160.000 €** est consacré à cet appel à projets.
- Ce montant couvrira **différents projets**.
- Sauf exception, un montant maximal de **25.000 €** pourra être octroyé par projet soutenu.
- A noter : les projets pourront s'étendre sur une période de **deux ans** au maximum (durée maximale des conventions signées avec le Fonds), comprenant les étapes préalables de préparation du travail, le déroulement mais aussi la rédaction du rapport final et l'élaboration des outils.

## CALENDRIER

- Le dossier de candidature (qui peut être obtenu sur simple demande au Fonds via **info@fondshoutman.be**) doit être renvoyé **au plus tard le mardi 31 mars 2026**. A noter : vous recevrez un accusé de réception dans la semaine qui suit le dépôt du dossier. Si vous ne recevez rien, veuillez nous contacter sans tarder.
- Transmission des dossiers **UNIQUEMENT PAR COURRIEL** et sous la forme d'un **PDF UNIQUE** via **info@fondshoutman.be**.
- La sélection finale sera opérée et la décision communiquée avant fin juin 2026.
- Une convention sera alors signée avec le Fonds, pour un démarrage des projets idéalement à partir de septembre 2026. Un accompagnement régulier des projets sera mis en place par le Fonds à ce moment également.
- A l'issue du projet, un rapport final devra être transmis au Fonds. Ce rapport permettra au Fonds d'évaluer si les finalités ont pu être atteintes.

**Adresse courriel et coordonnées pour l'envoi du dossier de candidature (PDF unique) pour le mardi 31 mars 2026 ou pour tout autre renseignement :**

**info@fondshoutman.be • 02/543.11.71 • www.fonds-houtman.be**

**9.** Badie, B. (2024). L'art de la paix. Paris : Flammarion.
**10.** https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/.